

# ASSEMBLÉE NATIONALE

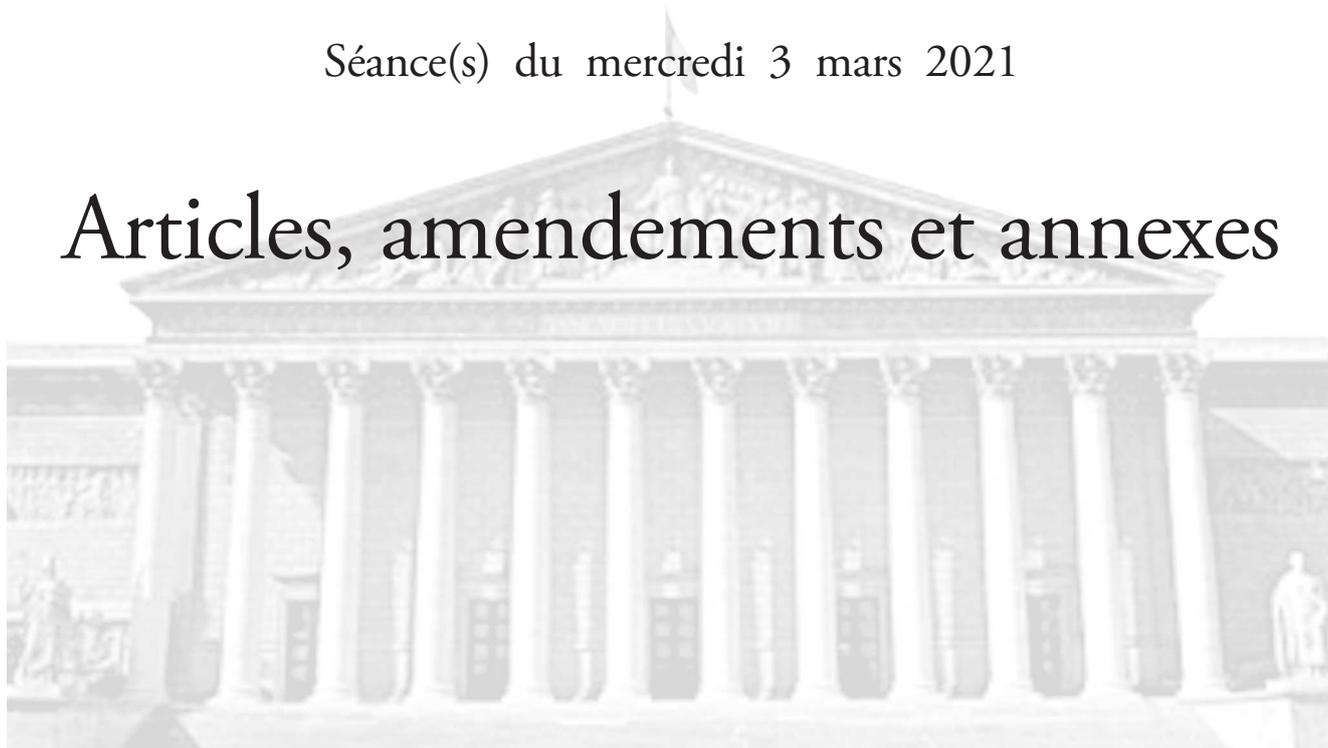
**JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

**XV<sup>e</sup> Législature**

**SESSION ORDINAIRE DE 2020-2021**

Séance(s) du mercredi 3 mars 2021

**Articles, amendements et annexes**



# 187<sup>e</sup> séance

## Annexes

### RETRAITS DE PROPOSITIONS DE LOI

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu une lettre par laquelle M. Jean-Luc Warsmann déclare retirer sa proposition de loi visant à offrir plus de souplesse aux boulangers et pâtisseries souhaitant ouvrir tous les jours de la semaine (n° 3856), déposée le 9 février 2021.

Acte est donné de ce retrait.

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu une lettre par laquelle M. Daniel Labaronne et plusieurs de ses collègues déclarent retirer leur proposition de loi relative au contentieux du stationnement payant (n° 3425), déposée le 14 octobre 2020.

Acte est donné de ce retrait.

### DÉPÔT DE PROJETS DE LOI

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 3 mars 2021, de M. le Premier ministre, un projet de loi ratifiant l'ordonnance n° 2021–135 du 10 février 2021 portant diverses mesures d'urgence dans les domaines du travail et de l'emploi et l'ordonnance n° 2021–136 du 10 février 2021 portant adaptation des mesures d'urgence en matière d'activité partielle.

Ce projet de loi, n° 3938, est renvoyé à la commission des affaires sociales, en application de l'article 83 du règlement.

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 3 mars 2021, de M. le Premier ministre, un projet de loi ratifiant diverses ordonnances prises sur le fondement de l'article 10 de la loi n° 2020–1379 du 14 novembre 2020 autorisant la prolongation de l'état d'urgence sanitaire et portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire.

Ce projet de loi, n° 3940, est renvoyé à la commission des affaires économiques, en application de l'article 83 du règlement.

### DÉPÔT DE RAPPORTS

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 3 mars 2021, de M. Stéphane Mazars, un rapport, n° 3936, fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République sur le projet de loi organique, adopté par le Sénat après engagement de la procédure accélérée, relatif à la simplification des expérimentations mises en œuvre sur le fondement du quatrième alinéa de l'article 72 de la Constitution (n° 3523).

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 3 mars 2021, de Mme Alexandra Louis, un rapport, n° 3939, fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République sur la proposition de loi, adoptée par le Sénat, visant à protéger les jeunes mineurs des crimes sexuels (n° 3796).

### DÉPÔT D'UN RAPPORT D'INFORMATION

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 3 mars 2021, de Mme Véronique Louwagie un rapport d'information, n° 3937, déposé en application de l'article 146 du règlement, par la commission des finances, de l'économie générale et du contrôle budgétaire, relatif au financement et à l'efficacité de la lutte contre la maladie de Lyme.

### MODIFICATION À LA COMPOSITION DES GROUPES

*(Journal officiel, Lois et Décrets, du 4 mars 2021)*

#### GRUPE LIBERTÉS ET TERRITOIRES

(18 membres au lieu de 17)

– Ajouter le nom de M. Sébastien Nadot.

#### LISTE DES DÉPUTÉS N'APPARTENANT À AUCUN GRUPE

(23 au lieu de 24)

– Supprimer le nom de M. Sébastien Nadot.